



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 16 décembre 2021

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	52

CONVOCAATION

Datée	Du 09/12/21
Affichée	du 09/12/21

OBJET

**Election d'un Vice-Président
suite à la démission de
M. Jean-Guy GRANDIN,
3^{ème} Vice-Président**

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maité GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER
 Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Absente excusée : Nadège TROUILLET

Absents : Philippe CROTEAU
 Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Acte rendu exécutoire après
publication le 23 décembre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20211216-2021-12-16-206-DE
Date de télétransmission : 23/12/2021
Date de réception préfecture : 23/12/2021

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil que Monsieur Jean-Guy GRANDIN a démissionné de ses fonctions de Vice-Président. Cette démission a pris effet à compter de son acceptation par Madame La Préfète en date du 20 septembre 2021.

Le nombre de Vice-Président ayant été fixé à 10 par délibération du 09 juillet 2020, il est proposé de maintenir ce nombre et de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président qui prendra le dernier rang et les Vice-Présidents en place à partir du 4^{ème} rang remonteront d'un rang dans le tableau des élus.

L'élection a lieu à bulletin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

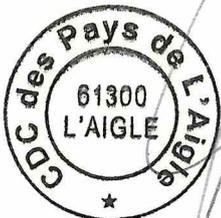
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-4, L2122-7, L2122-7-1 et L5211-2
- Vu la délibération n° 2020-07-09-068 du Conseil Communautaire en date du 09 juillet 2020 fixant à 10 le nombre de Vice-Présidents,
- Vu la délibération n° 2020-07-09-069 du Conseil Communautaire en date du 09 juillet 2020 portant élection des Vice-Présidents,
- Considérant la démission de Monsieur Jean-Guy GRANDIN de ses fonctions de Vice-Président, démission qui est effective depuis son acceptation par Madame la Préfète en date du 20 septembre 2021,

Acte rendu exécutoire après
publication le 23 décembre 2021

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **MAINTIENT** à 10 le nombre de Vice-Présidents à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle,
- **DIT** que le candidat élu occupera, dans l'ordre du tableau, le dernier rang et les Vice-Présidents en place à partir du 4^{ème} rang remonteront d'un rang,
- **PROCÈDE** à l'élection d'un nouveau Vice-Président

Le Président,
Jean SELLIER



Le Conseil Communautaire désigne 2 assesseurs :

- ✓ Madame Maïté GRANDCLÈRE
- ✓ Madame Virginie VIOLET

Monsieur le Président fait appel à candidature.

- ✓ Madame Véronique HELLEUX est candidate

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

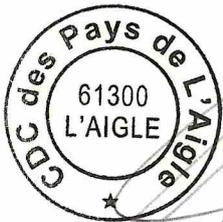
a) Nombre de votants :	52
b) Nombre de suffrages déclarés nuls :	1
c) Nombre de votes blancs :	23
d) Nombre de suffrages exprimés [a-(b+c)] :	28
e) Majorité absolue	15

Acte rendu exécutoire après
publication le 23 décembre 2021

Madame Véronique HELLEUX a obtenu 25 voix
Monsieur Jean-Guy GRANDIN a obtenu 03 voix

- Madame Véronique HELLEUX est proclamée Vice-Présidente de la Communauté de Communauté des Pays de L'Aigle et est immédiatement installée

Le Président,
Jean SELLIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.